

**PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE**  
**COMITE SYNDICAL**  
**En ligne en visioconférence**

**Séance du 1<sup>er</sup> décembre 2020**  
**Délibération n°112**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 dite d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19  
Vu l'ordonnance du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,  
Vu le V de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 réactivant le I de l'article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020  
Vu l'approbation par le Comité Syndical des conditions techniques d'organisation du Comité Syndical à distance et de l'organisation des débats et des scrutins

L'an deux-mille-vingt, le mardi 1<sup>er</sup> décembre à 18h00, le Comité syndical s'est réuni en ligne en visioconférence conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de **M. DEDIEU Vincent**.  
Date de la convocation : 25 novembre 2020

**Étaient Présents** : M. DEDIEU Vincent portant pouvoirs de Mme HARRIBEY Laurence et de M. TULARS Bernard, Mme LAMARQUE Gisèle, Mme NADAU Marie-Françoise portant pouvoir de M. TAUZIN Arnaud, Mme NAYACH Laure, M. THIERRY Nicolas, Mme PIQUEMAL Sophie portant pouvoir de M. GILLÉ Hervé, M. DUDON Alain, Mme VALIORGUE Magali portant pouvoir de M. COUTIERE Dominique, Mme BREQUE Claudie, M. Denis SAINTORENS, M. FORET Thierry, M. LASSALLE Jean-Claude, M. SARTRE Philippe portant pouvoir de M. BLANC-SIMON Jean-Luc, Mme ARDOUIN Aimée, M. DECLERCQ Cyrille, Mme DESMOULIN Karine portant pouvoir de M. DELUGA François, M. ICHARD Vincent, Mme LE YONDRE Nathalie, Mme MESPLES Olga, M. PAIN Cédric, M. SORE Serge, Mme TAPIN Maylis portant pouvoir de M. DUNOGUES Yves.

Absents excusés (pouvoirs) : Mme HARRIBEY Laurence ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. TAUZIN Arnaud ayant donné pouvoir à Mme NADAU Marie-Françoise, M. GILLÉ Hervé ayant donné pouvoir à Mme PIQUEMAL Sophie, M. COUTIERE Dominique ayant donné pouvoir à Mme VALIORGUE Magali, M. DELUGA François ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, M. TULARS Bernard ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. BLANC-SIMON Jean-Luc ayant donné pouvoir à M. SARTRE Philippe, M. DUNOGUES Yves ayant donné pouvoir à Mme TAPIN Maylis.

Absents : Mme BARAT Geneviève (excusée), M. BOUFFIN Yann (excusé), M. LAGRAVE Renaud (excusé), M. CARRERE Paul (excusé), M. GLEYZE Jean-Luc (excusé), M. MARTINEZ Manuel (excusé), Mme TOSTAIN Emmanuelle (excusée), Mme BRUN Yveline, M. LANUSSE Denis, Mme VEILLARD Carole, M. PAPADATO Patrick.

## **ECOMUSEE**

### **Ventes diverses**

Suite à un audit de l'état sanitaire des grands arbres situés dans les zones ouvertes au Public (parking Sabres, quartier Marquèze) par l'entreprise SELVANS, réalisé au début de l'année 2020, des opérations d'élagage ont commencé au début du mois de novembre.

Afin de valoriser une partie des bois de feuillus élagués, il est proposé de le vendre aux professionnels pour une somme de :

- 12 euros le m3 enlevé sur site

Afin de valoriser une partie des déchets métalliques issus de divers secteurs (train, agricole, atelier...), il est proposé de les vendre aux professionnels pour une somme de :

- 90 euros la tonne de ferraille de qualité 1, enlevée sur site
- 100 euros la tonne de ferraille de qualité 2, enlevée sur site

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical unanime DECIDE :**

- **DE VALIDER** ce tarif de vente de bois aux professionnels,
- **DE VALIDER** ces tarifs de vente de ferraille aux professionnels,
- **D'AUTORISER le Président** à signer les actes et documents afférents.

Fait pour valoir ce que de droit,

à Belin-Béliet, le 3 décembre 2020

Vincent DEDIEU

Président du Syndicat Mixte